

le petit Louvernéen



BULLETIN
MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE LOUVERNÉ

N°66
MAI 2011

Les animations de l'Été

Louverné été 2011,

Trois rendez-vous à ne pas manquer :
Cinéma de plein air, les Nuits de la Mayenne, les Estivales

Retenez dès maintenant les dates.

Soirée de plein air, place de Mairie
(repli salle des Pléiades si la météo nous joue un tour...)

LES AVENTURES EXTRAORDINAIRES D'ADÈLE BLANC-SEC :
un film de Luc BESSON



VENDREDI 1^{er} JUILLET :
Soirée CINÉMA DE PLEIN AIR.

Séance à 22h30 - place de la Mairie.

En cette année 1912, Adèle Blanc-Sec, jeune journaliste intrépide, est prête à tout pour arriver à ses fins, y compris débarquer en Égypte et se retrouver aux prises avec des momies en tout genre. Au même moment à Paris, c'est la panique ! Un œuf de ptérodactyle, vieux de 136 millions d'années, a mystérieusement éclos sur une étagère du Jardin des Plantes, et l'oiseau sème la terreur dans le ciel de la capitale. Pas de quoi déstabiliser Adèle Blanc-Sec, dont les aventures révèlent bien d'autres surprises extraordinaires...

GRATUIT, ouvert à tout public

LES NUITS DE LA MAYENNE à Louverné

MARDI 19 JUILLET - Place de la Mairie

Spectacle à 21h30 avec dîner sur réservation à partir de 19h.

ZADIG d'après Voltaire - Compagnie du Catogan

Adaptation et mise en scène Gwenhaél de Gouvello

Adaptée du conte philosophique de Voltaire, cette comédie est une quête initiatique, celle de Zadig, jeune sage oriental. Avec insolence et humour, Voltaire dépeint les mœurs et dénonce la bêtise, l'injustice et la cruauté des hommes. Zadig, naïf et altruiste, va être confronté à l'ignorance et la méchanceté de ses contemporains. Parvenant chaque fois à se sortir de situations perdues, il fait preuve de raison et de sagesse, et parvient à réconcilier des ennemis, confondre d'infidèles épouses...

Tarifs spectacles : 18€ : Plein tarif adulte / 15€ : Tarif réduit / 8€ : Tarif réduit (enfants, demandeurs d'emplois...)

Les habitants de la commune pourront bénéficier sur réservation du tarif réduit (15€)

Tarifs repas : possibilité d'un dîner avant le spectacle dès 19h30, sur réservation uniquement - Tarif unique : 14 € (entrée, plat chaud, dessert - boissons en sus) - *Dîners servis sous bamums.*

Informations - Réservations

Les Nuits de la Mayenne - 84, avenue Robert Buron BP 0325 - 53003 Laval cedex

Tél. 02 43 53 63 90 - nuits.mayenne@libertysurf.fr

www.nuitsdelamayenne.com

LES ESTIVALES VENDREDI 26 AOÛT

Place de la Mairie à partir de 19h30

Deux concerts de qualité pour cette soirée de veille de rentrée...



1^{ère} partie, « Les Allumés du bidon »,

Groupe de 40 musiciens joueurs de steel drum, aux allures de joyeux lurons qui respirent la joie de vivre sur scène et dégagent des émotions fortes grâce à leur sublime instrument au son chaud et envoûtant : le steel pan...
www.lesallumesdubidon.fr

2^{ème} partie : le groupe celtico-marin KALFFA

Avec ses quatre musiciens, amoureux de musique traditionnelle bretonne mais aussi de rock, Kalffa est le groupe de rock celtico-marin par excellence. Son répertoire tangué entre compositions inspirées de la mer, de l'écologie, du quotidien... et quelques chants de marins traditionnels revisités en rock festif. Sur scène, ses musiciens, intermittents du spectacle, communiquent leur passion, leur bonne humeur; le public n'a plus qu'à chanter, sauter, chalouper, danser la gigue....

Avec plus de 400 dates de concerts en 5 ans, Kalffa a prouvé que sa force résidait dans son dynamisme scénique et son répertoire énergique :

www.kalffa.com



Soirée gratuite, avec possibilité de restauration sur place sans réservation, assurée par le Comité d'animation.

SOMMAIRE

Animations de l'été 2

Mot du Maire 3

Tribune Libre 4

Conseil Municipal 5

Budget Primitif 2011 6

Projets en cours 8

Travaux et Aménagements 9

Action Sociale 10

Les Écoles 11

Enfance et Jeunesse 12

Environnement 14

Infos Vie Locale 18

Adresses Utiles 20

COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Nelly COURCELLE, Jean-Louis DESERT, Hervé FLEURY, Rosa GONCALVES, Franck LECRIVAIN, Christiane RIVIERE, Christian RUSINEK, Sylvie VIELLE

CONCEPTION & IMPRESSION

Imprim'services - Bonchamp
Tél. 02 43 53 21 00

LE MOT DU MAIRE



En mars 2008, vous m'avez confié une tâche passionnante et exigeante, être maire des Louvernéens avec la mission d'améliorer votre cadre de vie, de favoriser les services et rendre attractive notre commune.

Depuis trois ans, quotidiennement, je m'efforce de tenir ce cap ; le mi-mandat vient d'être dépassé et de nombreuses réalisations et services à la population ont déjà été mis en place pour répondre aux attentes des habitants d'une cité qui compte désormais, selon le dernier recensement, 4 132 habitants. Louverné s'inscrit désormais parmi les douze communes les plus peuplées du département et ses équipements doivent être à la hauteur de cette population, même si ses ressources restent peu élevées en raison d'un potentiel fiscal faible et de taux d'imposition inférieurs à la moyenne. Cette année, par une gestion rigoureuse de nos charges et l'obtention d'aides pour trois de nos emplois, nous maintenons les taux d'imposition à leur niveau de l'an dernier. Équilibrer ainsi notre budget est un exercice difficile dans le contexte de réduction des dotations de l'État, mais chaque année que nous gagnons avec la stabilité des taux est également un gain pour le pouvoir d'achat de tous les Louvernéens. Ce budget serré nous conduit à des arbitrages sur certaines dépenses de fonctionnement et nous oblige à rechercher des économies à chaque fois que cela est possible.

Le budget d'investissement de cette année marque notre volonté de continuer à renforcer nos équipements avec la livraison de l'espace Renoir prévue en septembre et le début de la construction de la maison médicale en octobre. Réaliser un tel équipement constitue un effort financier important pour notre commune car l'investissement avoisinera les 1 700 000€ HT ; il nous semble néanmoins indispensable pour conserver les services existants, voire les développer avec l'arrivée attendue d'un troisième médecin lors de son ouverture. Nous espérons limiter le recours à l'emprunt à moins de 1 000 000€ grâce aux subventions sollicitées ; les remboursements de cet emprunt seront partiellement assurés par les loyers versés par les praticiens.

D'autres investissements voient le jour actuellement avec la mise aux normes de la plaine sportive qui sera étalée sur deux ans et la constitution d'une réserve collinaire de 2 000 m³ contribuera à économiser les ressources en eau. Enfin, inscription au budget 2011 de la médiathèque dont les travaux commenceront début 2012.

Hormis l'emprunt pour la maison de santé nous avons choisi de limiter les investissements pour éviter d'autres emprunts et ainsi stabiliser nos charges futures de remboursement.

L'ensemble de ces futures réalisations suscite sans doute votre intérêt, c'est pourquoi je vous invite à une réunion publique **le 28 juin à 20 h30 à la salle du Maine** pour vous les y présenter.

Alain Boisbourrier

Invitation

*à une réunion publique
le 28 juin à 20h30
salle du Maine.*

Nous vous parlerons de nos projets.

MOT DE LA MAJORITÉ

Une équipe **DYNAMIQUE** pour l'avenir de Louverné.

Nous sommes déjà à la moitié du mandat que vous nous avez confié, moment propice pour dresser un premier bilan de notre action. De nombreux projets inscrits à notre programme sont réalisés ou actuellement en cours ; nous pouvons donc déjà vous confirmer que nos engagements de campagne seront tenus :

Le développement des services à la population, avec la réalisation de la Planète Couleur qui offre des conditions de confort idéales aux enfants, des services nouveaux aux parents et aux assistantes maternelles ; la création du skate parc, la mise en place du service jeunesse pour les ados ; la construction de l'espace Renoir qui sera bientôt mis à disposition des Louvernéens et plus particulièrement du club de la Bonne Entente ; la réflexion sur la maison de santé qui regroupera la majorité des praticiens de santé, l'augmentation de la fréquence de passage des TUL et enfin l'instauration du quotient familial pour les prestations communales, **a constitué la pierre angulaire de notre action.**

Notre soutien à la vie associative, avec la rénovation de la salle du Maine, l'accompagnement des jeunes désormais encadrés par trois animateurs sportifs, la rénovation des terrains de football qui débute, l'augmentation des subventions aux associations, a été le second fil conducteur de nos décisions.

L'amélioration de notre cadre de vie et environnement avec, entre autres réalisations, l'équipement d'aires de jeux dans les lotissements, la plantation de plus 250 arbres, l'ouverture d'un nouveau sentier piétonnier, l'installation de panneaux photovoltaïques, la mise en place d'un marché hebdomadaire et l'organisation de nombreuses animations culturelles et festives l'été **a constitué la troisième de nos préoccupations majeures.**

Ces réalisations sont portées par l'ensemble de notre équipe avec le souci permanent d'ajuster notre programme aux nouveaux besoins de la population et aux événements.

Frédéric ADAM, Dominique ANGOT, Didier BERNARD, Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Béatrice BOUVET, Christelle BREUX, Éric COUANON, Nelly COURCELLE, Jean Louis DÉSSERT, Pascal DUBOIS, Christine DULUC, Hervé FLEURY, Fabienne FOURNIER, Gilbert HOUDAYER, Franck LÉCRIVAIN, Françoise LEFEUVRE, Jean François LENAIN, Françoise RIOULT, Christiane RIVIÈRE, Guy TOQUET, Isabelle VIELLE, Sylvie VIELLE

MOT DE LA MINORITÉ

« **Agir naturellement avec les Louvernéens.** »

Andrée BIGNON, Rosa GONCALVES, Jean-Louis MALASSET, Christian RUSINEK vous informent :

Nous avons voté le budget 2011 !

Le 7 avril dernier, nous avons voté les budgets primitifs de l'exercice 2011. En effet, les **taux d'imposition de la commune étant maintenus**, rien ne s'opposait à ce que nous les adoptions.

Maison de Santé

Ce projet, qui devrait répondre aux souhaits de la population, avance à grands pas. Les plans de la future Maison de Santé, d'une surface d'environ 800 m², ont été présentés au Conseil Municipal du 20 avril. Chaque praticien pourra y recevoir sa clientèle dans d'excellentes conditions. Le coût du chauffage y sera très réduit - **3,75€ du m² par an** ! - s'agissant d'une construction BBC (bâtiment basse consommation). La commune de Louverné **apporte 200 000€** pour financer cet investissement. Elle devra aussi participer annuellement aux frais de fonctionnement pour équilibrer ce budget annexe. Le coût annuel n'est pas encore connu, mais il pourrait se situer entre 12 000 et 20 000 euros. *(Dans le passé, les ateliers-relais ne coûtaient rien à la collectivité !...)*

À quoi sert la déchetterie ?

La nouvelle collecte des ordures ménagères n'a pas réglé le problème des dépôts abusifs, routes de Saint Jean et de Montsûrs. Et pourtant, elle a été pensée pour aider **tous les citoyens à mieux trier**, afin de recycler un plus grand nombre de déchets. L'objectif étant de ne pas augmenter le coût de la collecte ! Les photos jointes montrent **l'incivilité inadmissible de certains.**



1- Dépôt route de Saint-Jean



2- Des Louvernéens en colère



3- Dépôt route de Montsûrs

Écoute - Concertation - Développement durable - Cadre de vie - Lien social - Sport - Culture - Animation



>> DE JANVIER À MAI 2011

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est déjà réuni à quatre reprises depuis le début de l'année 2011 ; ses principales décisions sont résumées ci-dessous :

ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve l'avant-projet des ouvrages de refoulement des effluents de la station de « la Barrière » sur celle de « la Pouplinière » tel que proposé par le cabinet SOGREAH, maître d'œuvre de l'opération. Le coût de ces ouvrages, qui se substitueront à l'actuelle station devenue obsolète, est évalué à 436 400€ HT ; le maire est invité à solliciter les aides du Conseil général et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

Le Conseil Municipal approuve également l'avant-projet de la conduite gravitaire qui sera posée dans le chemin des Mottes afin d'éliminer les émanations d'odeur dans le lotissement du levant, des effluents en provenance de la ZAC de Beausoleil.

Le coût des travaux correspondants est évalué à 38 000€ HT ; les aides du Conseil général et de l'Agence de l'eau seront également sollicitées.

LOISIRS-SPORTS

ENVIRONNEMENT

Une convention sera signée avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne) afin d'obtenir l'assistance de ses collaborateurs pour l'élaboration du programme de la zone verte et de loisirs, projetée entre les terrains de foot et la déchetterie.

FINANCES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition qui seront donc maintenus à :

13,67 % pour la Taxe d'habitation,
19,57 % pour la Taxe foncière bâtie
37,32 % pour la Taxe foncière non bâtie

AFFAIRES SCOLAIRES

Les crédits alloués aux deux écoles de la commune, pour l'aide à la scolarisation des 514 jeunes LOUVERNÉENS qui y sont inscrits pour l'année scolaire 2010-2011, sont majorés de 1,60 %. Le montant de ces crédits (hors charges de personnel et d'entretien des locaux du groupe scolaire Jean de la Fontaine) s'établit à 220 154€.

DOMAINE PRIVÉ

DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal se prononce favorablement sur la vente, aux riverains concernés, d'un délaissé de parcelle de 450 m² environ situé rue des Vallons ; le prix de vente de ce délaissé est fixé à 36€/m² net pour la commune.

Le Conseil Municipal accepte la vente de l'immeuble communal à usage d'habitation situé 85, rue Nationale au prix de 95 000€ net pour la commune.

La vente de plusieurs tronçons déclassés des chemins ruraux des « Mézières » et de « la Galorrière » est décidée par le Conseil Municipal à l'issue des enquêtes publiques réglementaires.

Le Conseil se prononce en faveur de l'incorporation dans le domaine communal des parcelles constituant l'emprise de l'impasse dite « du clos Saint Martin » et des voies et espaces verts de l'opération groupée « les Jardins d'Iris ».

RÉSEAUX DIVERS - L.G.V.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la proposition d'aménagement foncier de la commission intercommunale d'aménagement foncier instituée dans le cadre de la réalisation de la ligne à grande vitesse (L.G.V.) dont le tracé définitif devrait être connu dans les prochaines semaines.

HABITAT - LOGEMENT

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de programme local de l'habitat 2011-2016 qui organisera la répartition des constructions neuves sur le territoire des vingt communes de LAVAL Agglomération pour les cinq prochaines années ; LOUVERNÉ a un objectif de constructions de 173 logements nouveaux dont 55 logements locatifs sociaux.

AFFAIRES GÉNÉRALES

La commune de LOUVERNÉ accueillera pour la première fois un spectacle des Nuits de la Mayenne le mardi 19 juillet prochain ; le Maire est autorisé à signer la convention à intervenir avec l'association organisatrice en vue de régler les modalités de l'organisation de ce spectacle (« ZADIG » de Voltaire), qui sera joué sur la place de la Mairie.

>> EN BREF

Le conseil a par ailleurs :

- Autorisé la signature d'une convention pour la formation d'un agent aux carrières des bibliothèques.
- Accepté la création d'une servitude sur une parcelle située lieu-dit « Bas Barbé » en vue de l'implantation d'un poste de transformation électrique.
- Procédé à l'augmentation du temps de travail (1,5h/s) de l'Éducatrice de Jeunes Enfants en charge du RAM (Relais d'assistantes Maternelles).
- Reconduit le contrat avec le laboratoire départemental d'analyses pour la réalisation d'analyses des plats cuisinés au restaurant scolaire.
- Doté le tournoi de Tennis annuel en bons d'achat pour récompenser ses vainqueurs.

BUDGET PRIMITIF 2011

Le budget primitif reprenant les grandes orientations définies lors du débat d'orientations budgétaires du 10 mars a été présenté au conseil municipal du 7 Avril dernier et approuvé à l'unanimité.

Cette année, en raison de l'évolution favorable des bases des contributions directes, de l'effet population sur les dotations et de l'effort permanent de la maîtrise de nos charges de fonctionnement, le conseil municipal a décidé le maintien des taux des trois taxes communales TH, TFB et TFNB.

Nous programmons de nouveaux investissements permettant d'accroître la qualité des services apportés à la population :

- **Au Budget général** : l'ouverture du nouvel Espace Auguste RENOIR, la création d'une Maison de Santé et la construction d'une Médiathèque, projets budgétés qui se réaliseront sur 2011 et 2012.
- **Au budget assainissement** : le transfert des effluents de la station de la « BARRIÈRE » et des travaux sur le réseau du chemin des « MOTTES ».
- **Au budget lotissement** : l'achèvement de la 2^{ème} phase de la POUPLINIÈRE et la réalisation de ceux de la première phase à la NIOLERIE.
- **Au budget Maison de Santé** : la construction de la Maison de Santé.

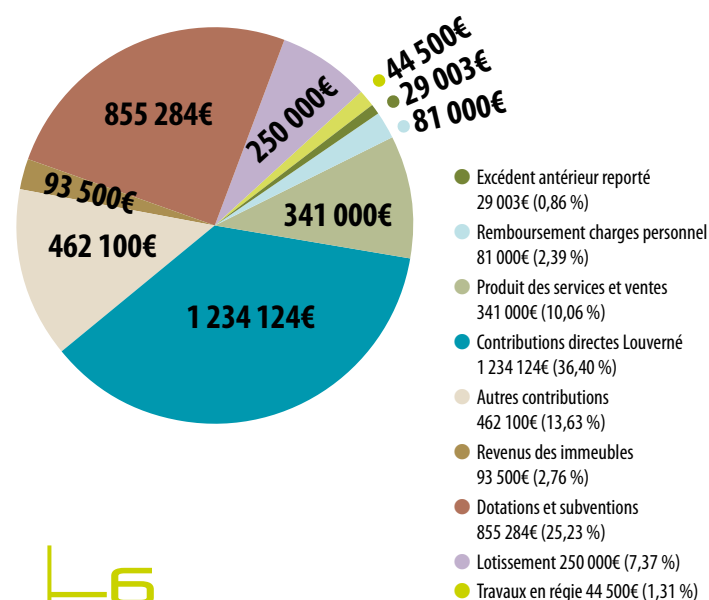
BP 2011	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENTS
Budget général	3 390 512€	3 047 059€
Budget assainissement	229 686€	622 896€
Budget Maison de Santé		1 718 000€

>> BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT (ÉVOLUTION DE +13,09 %)

FONCTIONNEMENT Recettes

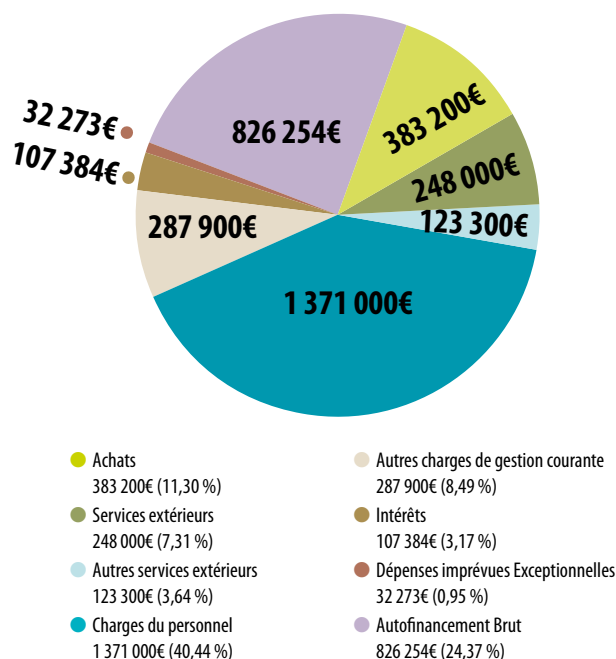
- 36,40 % représentées par des Contributions directes de 1 234 k€, avec une évolution favorable des bases Foncier Bâti de +13,9 % générant 56 % des contributions directes, 39 % provenant par ailleurs des Taxes Habitation et 5% du Foncier Non Bâti.
- 25,23 % représentées par des Dotations et subventions de 855 k€, profitant de l'effet population (+4,81%).
- 13,63 % représentées par d'Autres Contributions de 462 k€.

L'évolution des contributions directes, l'effet croissance de la population sur les dotations, l'apport supplémentaire du budget lotissement ainsi que la maîtrise des charges d'exploitation, permettent de dégager un Autofinancement Brut significatif pour faire face aux charges de remboursement des emprunts et participer au financement des investissements.



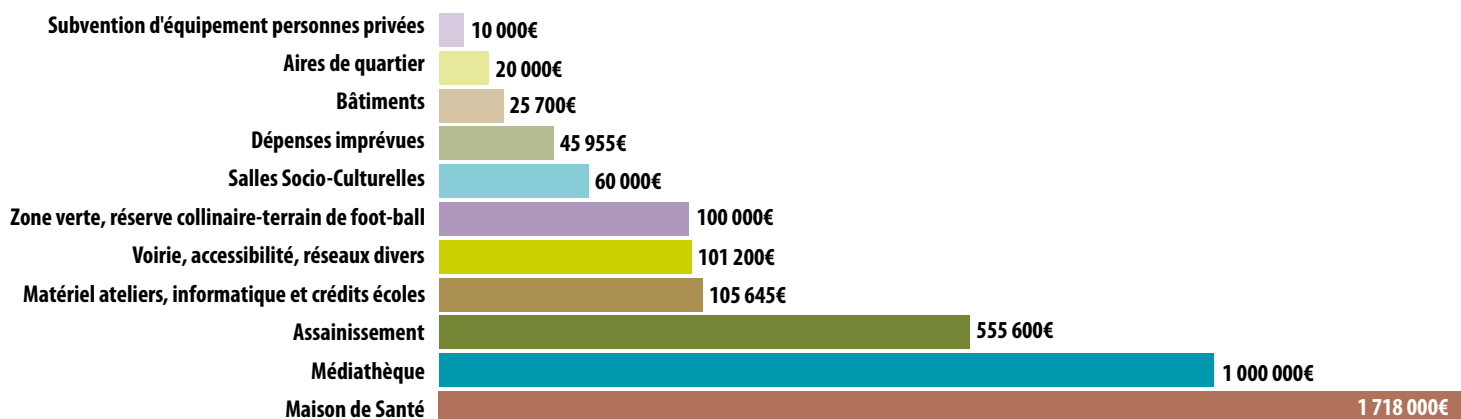
FONCTIONNEMENT Dépenses

- 40,44 % des dépenses concernent les Charges de personnel avec 2 emplois évoluant de 4/5 à temps complet et un remplacement maternité.
- 11,30 % d'achats, 8,49 % d'autres charges de gestions courantes, 7,31 % de services extérieurs comprenant des prestations de services, locations et entretiens terrains et bâtiments, 3,64 %, d'autres services extérieurs et 3,17 % intérêts de la dette.
- 24,37 % d'Autofinancement Brut de 826 k€, permettant de financer une partie des investissements après règlement de la dette.



>> BUDGET : LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS NOUVEAUX BUDGETÉS EN 2011

1 668 K€ AU BUDGET PRINCIPAL
1 718 K€ AU BUDGET MAISON DE SANTÉ
556 K€ AU BUDGET ASSAINISSEMENT

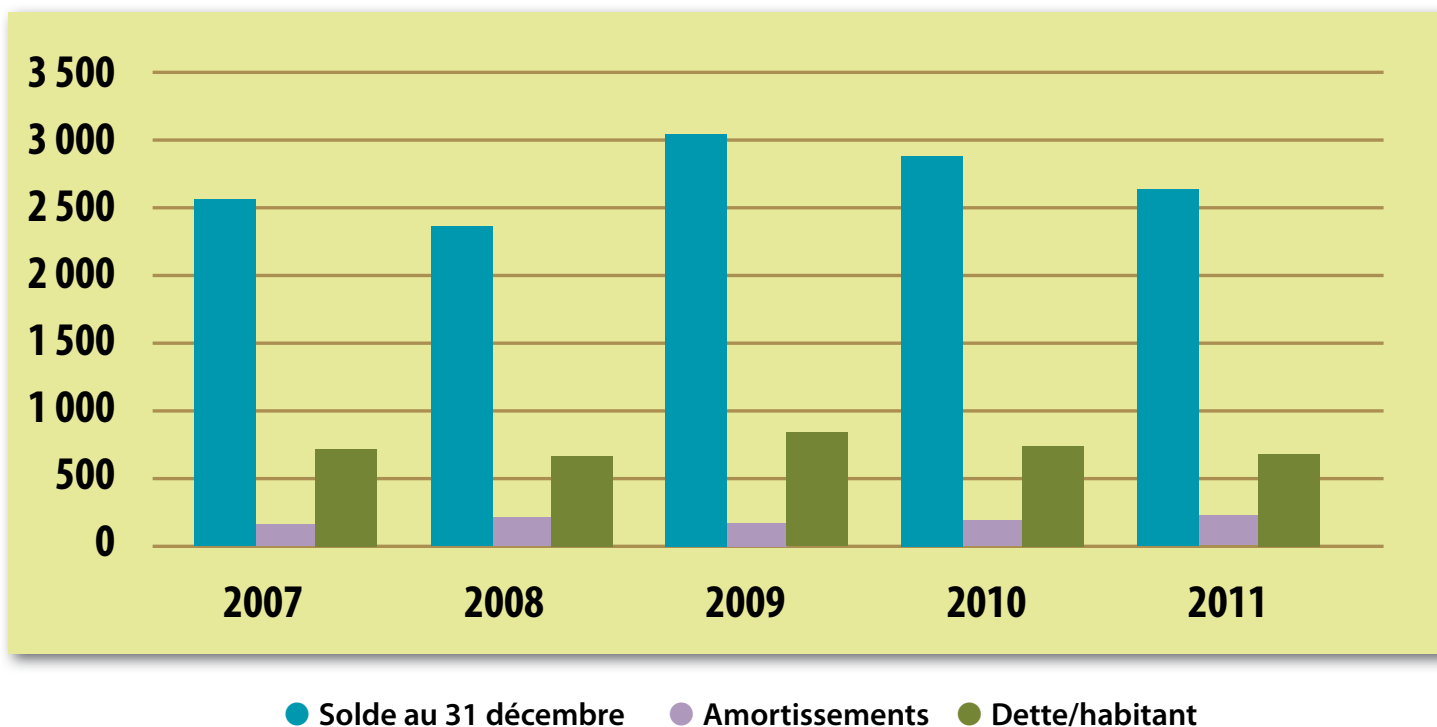


L'autofinancement brut dégagé au budget fonctionnement permet de rembourser la dette à hauteur de 241 k€, l'excédent est utilisé pour financer partiellement le programme d'investissements dont 1 668 k€ nouveaux sur l'année 2011. Outre les investissements courants et l'achèvement des travaux en cours, ce programme 2011 comprend la réalisation de la Médiathèque, l'achèvement de l'Espace RENOIR, la création d'une zone verte et réserve collinaire ainsi que lancement de la maison de santé.

Le solde du financement de ces investissements provient de l'affectation des résultats 2010 pour 1 055 k€ (34,66 %), de subventions nouvelles de 330 k€ (10,83 %) et des cessions d'actifs pour 153 k€ 5 % (comprenant la cession de terrain et maison rue nationale).

Pour la seconde année consécutive, à l'exception du prêt de 68 k€ à 0 % accordé par la CAF en 2010, nous n'avons pas recours à l'endettement pour équilibrer le budget d'investissement du budget principal. Un emprunt de 958 000€ est prévu au budget maison de santé.

ENCOURS DE LA DETTE AU BUDGET PRINCIPAL



Sur cette base et compte tenu de l'amortissement des emprunts de 241 k€, la dette de la commune au 31 décembre 2011 s'élèvera à 2 651 k€, soit 661 € par habitant (la moyenne de la strate nationale 2009 était de 761€).

AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS

>> MAISON DE SANTÉ :

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 20 avril 2011, a adopté à l'unanimité l'Avant-projet Sommaire (APS) de la future maison de santé dont la construction débutera au deuxième semestre de cette année, rue des Rosiers. C'est le cabinet d'architecture Natalie CHARDON et ses bureaux d'études qui sont chargés de la maîtrise d'œuvre. Un travail important de concertation entre élus, professionnels de la santé et maîtrise d'œuvre, a permis l'émergence du projet adapté aux besoins de la

population actuelle et future. Les professionnels pourront utiliser les locaux, mis à leur disposition, à la fin du premier semestre 2012. Une première réunion d'information, réunissant les riverains, a eu lieu le mardi 10 mai 2011. Ce projet sera présenté lors d'une réunion publique, prévue le mardi 28 juin 2011 à 20h30 salle du Maine, avec les autres projets structurants de notre commune.

À vos agendas : mardi 28 juin 2011, à 20h30, salle du Maine.

>> MISE AUX NORMES DES TERRAINS DE FOOTBALL AVEC CRÉATION D'UNE RÉSERVE COLLINAIRE



Les travaux de mise aux normes des terrains de football ont démarré le 18 avril 2011. Il s'agit là d'un programme de travaux qui se déroulera en 2 phases réparties sur les exercices 2011 et 2012. La première phase actuellement en cours porte sur :

- la création d'une réserve collinaire permettant la récupération des eaux de pluies à partir des tribunes du stade et des eaux de drainage des terrains de football. Cette réserve de 2 000 m³ devrait permettre l'arrosage des terrains de football sans utiliser le réseau d'eau potable pendant 10 semaines. Elle se situe sur une parcelle jouxtant le lotissement de la Fontaine et le terrain d'honneur du stade municipal
- l'extension de la plaine d'entraînement et la mise en place sur cet espace d'un drainage et d'un éclairage adaptés

>> RÉVISION DU PLU

Deux révisions du plan local d'urbanisme (PLU) sont actuellement à l'étude.

L'une concerne le site des anciennes carrières : l'objectif est d'y permettre, par un classement des carrières et des terres environnantes en zone de loisirs, la mise en œuvre d'un projet touristique d'envergure départementale. L'enjeu de la révision consiste à favoriser la mise en œuvre de ce projet touristique important pour le développement de notre commune tout en garantissant la protection du patrimoine historique, de certaines zones boisées, des zones humides et des secteurs abritant des végétations particulièrement sensibles telles des

prairies calcicoles, des orchidées sauvages ou une faune particulière tels des tritons ou des papillons rares en Pays de Loire.

L'autre concerne un terrain appartenant historiquement à l'État et situé route de Montsûrs, après le hameau de la Ricoulière : la société Eurovia a acquis ce terrain en vue de l'exploiter en site industriel. Depuis la fin des aménagements de la RN 162, le site est resté artificialisé suite au démantèlement de l'usine d'enrobage installée pour les travaux de la 2 fois 2 voies. Ce terrain ne peut plus être utilisé en terre agricole et nous proposons donc de le classer en zone à vocation industrielle. La société Eurovia envisage d'y



>> ESPACE RENOIR

Situé rue Auguste Renoir, derrière la Mairie, à proximité immédiate de la poste et du groupe scolaire communal, l'Espace Renoir est en voie d'achèvement pour une livraison attendue début septembre ; c'est la première réalisation d'un ensemble socioculturel (salles associatives, médiathèque et extension de la mairie) qui sera réalisé en plusieurs tranches. Destiné à répondre aux besoins exprimés par les associations locales pour leurs réunions et assemblées générales, notamment par le Club de la Bonne Entente pour ses diverses activités, il sera aussi utilisé par les Louvernèens pour les manifestations et réunions familiales ainsi que par la Mairie pour les Conseils municipaux, commissions et autres réunions de travail. D'une capacité d'accueil se situant entre celles des salles du MAINE et François GESLOT, il dispose de trois salles qui porteront le nom de tableaux du peintre : l'Estaque (106 m²) et l'Ombrelle (71 m²), qui pourront éventuellement ne faire qu'une salle unique après effacement de la cloison mobile qui les sépare et les Canotiers, un petit salon de 34 m² plutôt réservé aux activités calmes ; un hall d'accueil, des vestiaires-sanitaires et un office de 27 m² compléteront l'ensemble. Après l'inauguration prévue en septembre, cet espace sera mis à la disposition exclusive des associations et des particuliers Louvernèens.

installer une usine d'enrobage moderne et fermée en substitution probable ou en complément de son usine actuelle de Chammes. Cette installation nécessitera, lors du dépôt du permis de construire, une autorisation au titre des installations classées soumise à enquête publique.

Les deux révisions du PLU feront également l'objet d'une enquête publique prévue **du 16 juin au 19 juillet 2011** ; les dossiers pourront être consultés en mairie où le commissaire enquêteur sera à disposition du public lors des permanences qui seront fixées par l'arrêté d'ouverture d'enquête.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DIVERS



>> AVANCEMENT DES TRAVAUX LOTISSEMENTS DE LA POUPLINIÈRE ET DE LA NIOLERIE

Les travaux de phase finale sur le lotissement de la Pouplinière vont commencer courant juin par la pose de bordures, la confection de massifs béton destinés à recevoir les mâts d'éclairage public et la création de fosses pour les plantations d'arbres avec les finitions en enrobé courant septembre/octobre. La construction de 16 locatifs nous contraindra à différer

un secteur dont les limites seront définies avec les entreprises de travaux publics. Les travaux de 1^{ère} phase au lotissement de la Niolerie pour la viabilisation de 51 parcelles dont 6 parcelles sont réservées à la construction de locatifs seront terminés fin mai. La commercialisation des 45 parcelles devrait intervenir dès le certificat de viabilité délivré



>> NOUVEAU CHEMINEMENT PIÉTONS-CYCLISTES AU NIVEAU DU CHÂTEAU DE LA BIGOTTIÈRE

La commune vient de procéder à la création et à l'ouverture d'un nouveau cheminement piétons-cyclistes le long de la RN 162 ; situé dans le prolongement du chemin rural dit de la Bigottière, il permet de rejoindre en toute sécurité la voie communale desservant les lieux-dits de la Belfardière, la Couvellière et du Flècheray. La mise en œuvre de cette nouvelle liaison douce a nécessité la

création d'une servitude sur le domaine public de l'État et l'acquisition de 268m d'un chemin privé. Elle vient augmenter de 600 mètres les 29kms de chemins de randonnées existant déjà sur le territoire de la commune. Coût de l'opération : 8 000€ (achat du terrain, clôtures et mise en œuvre par les services techniques)



>> LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX DE LA POUPLINIÈRE

Après un désistement d'opérateur fin 2009, C'est Méduane-Habitat qui a pris le relais pour l'aménagement des locatifs sociaux sur les îlots C et D du lotissement de la Pouplinière. Le projet prévoit la construction de 16 logements (12 locatifs et 4 en accession à la propriété) sur ces deux îlots. Les travaux pourraient démarrer en juin 2011. La commune de Louverné est soumise aux obligations de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) qui impose aux communes de plus de 3500 habitants de disposer d'un nombre de logements locatifs sociaux représentant au moins 20% des résidences principales. La commune prend en compte cette obligation dans tous les projets d'urbanisme en cours dans le cadre du PLH (Programme Local de l'Habitat) de Laval-Agglomération.

ACTION SOCIALE



>> LES BÉNÉVOLES DE LA BANQUE ALIMENTAIRE S'INFORMENT

Le 29 mars, M. Masson et son équipe les ont chaleureusement accueillis lors d'une visite des entrepôts de la banque alimentaire de la Mayenne. Les explications fournies ont permis de découvrir l'organisation du circuit des denrées (réception et distribution) sur tout le département dans le respect des conditions d'hygiène.

Le 22 avril, c'est Mme Victor présidente de l'épicerie sociale de Mayenne qui les reçoit pour leur permettre de découvrir une autre façon de gérer la distribution près des bénéficiaires. Dans une épicerie sociale, les bénéficiaires achètent en fonction de leurs besoins et payent 10% de la valeur marchande des denrées. Pour les bénévoles, c'est une lourde tâche de gestion des stocks dans le respect de la chaîne du froid.



>> REPAS CCAS

Le 26 février 2011 le traditionnel repas offert aux personnes âgées de plus de 70 ans s'est déroulé à la salle des Pléiades. Sur 447 personnes conviées, 206 ont répondu présentes pour cette journée sous le signe de la bonne humeur. Le repas, assuré par le restaurant l'Escale, a été très apprécié.

Notre doyen M. UNTRAU, né le 1^{er} octobre 1908 n'a pas hésité à nous chanter le répertoire de Jean Ferrat avec une mémoire des textes intacte.



Sur la photo, Alain BOISBOUVIER, maire, en compagnie des personnes nées entre 1908 et fin 1925.



>> DE NOUVELLES BROCHURES SPÉCIFIQUES AU TERRITOIRE DE LAVAL ET DE SON AGGLOMÉRATION

Le CLIC a travaillé, en partenariat avec les acteurs gérontologiques du secteur, à l'élaboration de brochures d'information à destination des personnes âgées et de leur entourage. Ces documents répondent à une demande importante de la population. Aucun document de ce type n'existait jusqu'à présent.

- **Brochure Aides Financières** : Elle présente l'ensemble des aides financières possibles et les adresses locales des organismes à contacter en fonction de la situation personnelle de la personne
- **Brochure Établissements pour per-**

sonnes âgées : Elle présente les spécificités de chaque type d'établissement. En fonction des besoins, différents types de structures existent sur l'agglomération.

- **Brochure Soutien à domicile** : Beaucoup de prestations concourent et favorisent le soutien au domicile de la personne âgée. Ce document identifie et définit l'ensemble de ces prestations, avec leurs avantages et leurs limites, présentes sur le territoire. Ces brochures apportent de façon simple et claire des éléments concrets de réponse, elles s'accompagnent de fiches techniques

détaillant certaines thématiques et présentant les différentes coordonnées, adresses des différents services ou établissements. Elles sont à disposition au CLIC mais également dans chaque mairie de l'agglomération lavalloise. Elles sont disponibles sur le site internet du CLIC.

CLIC de Laval et de son agglomération
26, rue du Général de Gaulle
Espace Joinville - 53000 LAVAL
Tel : 02.53.22.70.03
Email : asso@cliclavalagglo.fr
Site internet : www.cliclavalagglo.fr

LES ÉCOLES

KERMESSE
samedi 11 et
dimanche 12 **JUN 2011**



ÉCOLE SAINTE MARIE



Du 31 janvier au 6 février : Séjour à Val Louron

Les enfants du cycle 3 de l'École Ste Marie, à Louverné, sont partis en classe transplantée du 31 janvier au 6 février 2011, à Val Louron dans les Pyrénées. Ils ont pu pratiquer des activités nouvelles, raquettes et ski. Les matinées étaient réservées à des visites : musée d'Arixo, musée de l'ours, station météo... Plusieurs objectifs généraux ont pu être atteints : l'autonomie, le vivre ensemble, la découverte d'un nouveau milieu, la pratique d'une activité physique nouvelle, le plaisir d'apprendre autrement.

Le 22 avril 2011 : Opération bol de riz

Les enfants et leurs familles ont fait acte de solidarité en ce jour, pour l'association ICD Afrique (aide à la création d'entreprises féminines en Afrique) : des dons ont été récoltés. À cette occasion, 150 enfants de l'école ont participé au bol de riz, organisé par l'équipe enseignante. L'argent récolté a, lui aussi, été donné à l'association africaine.

Du 1^{er} septembre au 20 mai : Projet Afrique

Tous les enfants de l'école ont vécu aux couleurs de l'Afrique. Le projet a pu voir le jour grâce aux interventions de Vanessa Lemoine, Animéa et de Véronique Roncin, actrice dans la troupe de théâtre la Clé des Champs. Arts visuels, danse, expression écrite et théâtre seront donnés à voir lors du spectacle du 20 mai 2011, à la salle des Ondines, à Changé.

GROUPE SCOLAIRE

« JEAN DE LA FONTAINE »



>> ÉCOLE MATERNELLE

Les élèves de l'École Maternelle Jean de la Fontaine sont contents de vous présenter le grand Hall restauré de leur école.

Ce projet souhaité par l'équipe est inspiré d'une œuvre de l'artiste Kelly Ellsworth. Il a été finalisé avec l'aide des jeunes louvernéens, encadrés par les employés municipaux, dans le cadre des chantiers « argent de poche ». Le hall est maintenant lumineux et coloré. Les enfants et leurs familles ont exprimé leur plaisir et leur satisfaction devant cette réalisation.

Au cours de cette période, les élèves des classes de TPS/PS (2 classes), de GS et de MS/GS se sont déplacés au Cinéville pour assister à la projection de 3 films d'animation. Les élèves de la classe de PS,MS ont pu découvrir le Musée d'Art Naïf à Laval.

Dans le cadre du domaine « découverte du monde », les enfants des classes inscrites au Projet Art visuel Départemental ont les uns planté des bulbes qui ont fleuri pour réaliser un jardin de fleurs, les autres créé un jardin japonais. Les deux classes de TPS/PS visiteront bientôt le Refuge de l'arche pour approfondir leurs connaissances sur la vie animale : observation des animaux, classement en fonction de critères variés.

FÊTE CHAMPÊTRE
dimanche 26 juin 2011

>> ÉCOLE PRIMAIRE

Les classes de CP et de CE1 de l'École Publique Jean de La Fontaine dansent...

Trois classes de l'école publique ont entamé un projet danse avec l'aide de Laëtitia DAVY, danseuse professionnelle de l'Association Départementale pour le Développement de la Musique et de la Danse. Cette année les enseignants ont choisi de faire vivre par la danse les sculptures de l'artiste Mayennais Louis Derbré, l'occasion aussi de faire découvrir aux enfants les œuvres de cet artiste à l'espace qui lui est consacré à Ernée mais aussi à travers Laval. Des visites sont programmées d'ici la fin de l'année scolaire : Lactopôle pour les enfants du cycle 2, Jublains pour les CE2, espace culturel « Les Champs Libres » et Ouest France à Rennes pour la classe de CM2, théâtre de Laval pour les CE1/CE2, Laval historique et musée des Sciences pour les CM1, classe de mer pour les CE2...»



ENFANCE ET JEUNESSE

LA PLANÈTE COULEUR



>> LE RAM (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES)

Lieu de rencontres des assistantes maternelles et d'information pour les parents, le RAM fonctionne depuis septembre 2010 à la PLANÈTE COULEUR, salle La Galaxie des Loupiots.

À compter du 1^{er} juin, augmentation des plages horaires comme suit :

Permanence les lundis après-midi des semaines paires de 14h00 à 17h00
Et tous les jeudis après-midi de 14h00 à 18h00

Des animations (activités manuelles, jeux divers, bébé lecteur le dernier jeudi du mois avec Anne POISSON, responsable de la bibliothèque) sont proposées aux jeunes enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le)

Tous les lundis matin des semaines paires de 9h15 à 11h15
Tous les jeudis de 9h15 à 11h15

Agnès NAFRE, éducatrice de jeunes enfants, est votre animatrice.

Pour toute information 02.43.01.27.87 ou louverne.ram@orange.fr

>> MULTI-ACCUEIL LE MONDE DES PTITS BOUTS, STRUCTURE D'ACCUEIL MUNICIPAL DES TOUT PETITS SITUÉ À LA PLANÈTE COULEUR

L'équipe présentée en photo ci-contre accueille vos enfants de 2 mois à 3 ans selon un mode soit régulier (à temps partiel ou complet), soit occasionnel (vous êtes en congé parental et avez besoin de temps pour un rendez-vous médical, vos courses par exemple), soit d'urgence (maladie d'une assistante maternelle par exemple), de 7h30 à 19h, du lundi au vendredi.

**Contact au 02 43 01 19 16 - Responsable RICHARD FIANCETTE
multiaccueil-louverne@orange.fr**



*De gauche à droite, **Richard**, éducateur de jeunes enfants et responsable de la structure, **Martine, Sonia, Charlène**, toutes les trois titulaires du CAP petite enfance et **Isabelle**, auxiliaire de puériculture.*

>> SERVICE JEUNESSE

**L'ESPACE ADOS ouvrira ses portes du 4 au 29 juillet
et du 22 août au 2 septembre**

Pour les jeunes de 13 à 17 ans

Au programme :

1 camp à Saint Jean-de-Monts du mercredi 6 au vendredi 15 juillet : activités nautiques, accrobranche, visite des marais salants, jeux sportifs, veillées...

Inscriptions possibles dès à présent et jusqu'au 5 juin

À L'Espace Ados : des activités manuelles, sportives, des soirées, des sorties à la journée ou à la demi-journée.

Pour tous renseignements, contact :

au 02.43.01.27.84 (Service Jeunesse)

Comité de jumelage - rencontre franco allemande pour les 15-18 ans

En Août, le comité de jumelage propose une rencontre franco-allemande pour les 15-18 ans des communes de Louverné, La Chapelle-Anthenaise et Gundelfingen. Au programme, la traversée de la baie du Mont St Michel à pied avec visite du Mont-Saint-Michel et une journée à Saint-Malo. Les jeunes séjourneront au camping de Dol-de-Bretagne.

Contacts :

- **Jocelyne Duval, tél. 02 43 37 67 85,**
courriel jocelyne.patrick.duval@wanadoo.fr,
- **Yves Coupé, tél. 02 43 01 17 01,**
courriel coupe-yves@wanadoo.fr,
- **Pierre Rousseau, tél. 02 43 37 86 04,**
courriel pierre.rousseau125@orange.fr

L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS

Du lundi 4 au vendredi 29 juillet
et du mardi 16 août au vendredi 2 septembre
Pour les enfants scolarisés de 3 à 13 ans

Au programme :

Activités manuelles, culturelles et sportives par tranche d'âge,

1 sortie par semaine :

- pour les 3-6 ans : journée à la Vannerie, inter-centres à Bais, sortie piscine à l'Aquabulle (3-4 ans) et Rock ici Mômes (5-6 ans),
- pour les 7-9 ans : journée au Bois de L'Huisserie, inter-centres à Bais, Rock ici Mômes,
- pour les 10-13 ans : tir à l'arc, journée piscine, swing-golf

Et pour tous :

1 sortie à la mer le vendredi 29 juillet ; sortie piscine le jeudi 18 août et 1 visite à Saulges le jeudi 25 août.

>> Réunion d'information :
le vendredi 27 mai à 20h00
à Planète Couleur (Salle Neptune).

Toute inscription devra être déposée au cours des permanences ci-dessous à Planète Couleur (salle Planet Anim) :

- mercredi 1^{er} juin de 9h00 à 11h30
- lundi 6 juin de 9h00 à 11h00
- mercredi 8 juin de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- jeudi 9 juin de 14h00 à 16h30 et de 18h30 à 20h30
- vendredi 10 juin de 9h00 à 11h00
- lundi 13 juin de 9h00 à 11h00
- mercredi 15 juin de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
- jeudi 16 juin de 14h00 à 16h30
- vendredi 17 juin de 9h00 à 11h00

Clôture des inscriptions le 17 juin

Nouveauté cette année :

Toutes les inscriptions seront **enregistrées jusqu'au 17 juin 2011**.

Les places des camps étant limitées, des priorités de choix sont instaurées et les personnes non retenues seront informées au plus tard le 21 juin 2011.

(critères de priorité : situation sociale particulière, enfants non retenus à un camp en 2010, régularité de fréquentation de l'accueil de loisirs tout au long de l'année).



>> LES CHANTIERS ARGENT DE POCHE

Une trentaine de jeunes louvernéens encadrés par les agents techniques de la commune ont participé aux chantiers « Argent de poche » des vacances de février et de printemps. Le grand chantier de février a été celui du hall de l'école maternelle Jean de La fontaine de Louvigné : Ponçage, peinture des armoires et des panneaux de décoration d'après le projet proposé par l'équipe enseignante. D'autres tâches les ont occupés telles que la remise en état de bancs, le désherbage manuel des massifs par exemple. La récompense s'élève à 15€ par demi-journée de travail.

Rendez-vous aux prochaines vacances d'été.



>> Nouvelle collecte des déchets : mode d'emploi

Comment cela fonctionne-t-il ?

* **Les ordures ménagères**, chaque semaine, le mercredi après-midi depuis le 6 avril 2011.

* **Les déchets recyclables**, tous les 15 jours depuis le 5 mai 2011 les jeudis des semaines paires

* **Pour le verre**, pas de changement :

Il doit toujours être déposé dans les conteneurs car son ramassage par camion-benne provoquerait des nuisances sonores.

Comment faire les semaines avec un jour férié ? Exemple du lundi férié

La collecte prévue le lundi est reportée au mardi pour la commune collectée le lundi, la collecte de Louverné étant le mercredi, elle est donc reportée au jeudi. Si le jour férié concerne une semaine où les deux collectes Ordures Ménagères et déchets recyclables ont lieu, pour Louverné, collecte des ordures ménagères aura lieu le jeudi et le vendredi pour celle des déchets recyclables



Comment trier ses déchets ?

Vous avez un doute vous souhaitez une précision ?

Que faire ?

* Suivre les conseils du guide du tri (vous le procurer en mairie si vous ne l'avez pas reçu)



Dans mon bac gris

• **je place**
les ordures ménagères dans des sacs fermés

• **j'enveloppe**
les objets coupants ou piquants



• **Je ne mets**
aucun déchet liquide ou corrosif



Dans mon bac au couvercle jaune

• Je mets :

- Papier, carton (journaux, magazines, prospectus, suremballages, briques alimentaires, cartons...)
- Bouteilles en plastique
- Emballages métalliques (barquettes, boîtes de conserve, canettes, aérosols, bidons...)



• **Je ne mets pas :**
Les pots de yaourt, les barquettes polystyrène, les sacs plastiques, les films plastiques.



Et le verre ?



Il doit toujours être déposé dans les conteneurs pour éviter les nuisances sonores qui accompagneraient sa collecte en camion-benne.

À savoir :

le verre se recycle à l'infini et à 100 %.

Trucs et astuces

- Écraser et plier les emballages.
- Laisser les bouchons plastiques sur les bouteilles.
- Adoptez le compostage dans votre jardin : les déchets fermentescibles représentent 1/3 de vos ordures ménagères.
- On sait maintenant recycler les bouteilles en plastique ayant contenu de l'huile. Elles peuvent prendre la direction du bac jaune.
- Rentez vos bacs dès que possible après la collecte, même si une tolérance de 24h existe. Pensez aux personnes à mobilité réduite, aux personnes malvoyantes et aux poussettes.
- Votre bac a disparu ? Prévenez le service Environnement Déchets

ENVIRONNEMENT

>> GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

En quoi la gestion différenciée s'inscrit-elle dans le développement durable ?

La gestion différenciée consiste à pratiquer un entretien adapté des espaces verts selon leurs caractéristiques et leurs usages. Il s'agit de faire le bon entretien au bon endroit. Cette démarche est particulièrement pertinente pour les communes qui ont de plus en plus de surfaces à entretenir. Elle est également bien adaptée aux sites sensibles et naturels par son approche environnementale. Elle est une réponse à plusieurs enjeux.

Enjeux environnementaux : préserver la biodiversité des espaces naturels, limiter les pollutions : produits phytosanitaires (herbicides, pesticides), bâches plastiques remplacées par du broyat, gérer les ressources naturelles : économies d'eau, gestion des déchets verts...

Enjeux culturels : valoriser l'identité des paysages communaux, mettre en valeur les sites de prestige et patrimoniaux, diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier pour les particuliers.



Enjeux sociaux : améliorer le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition une diversité d'espaces, éduquer le grand public à l'environnement, favoriser l'autonomie des agents.

Enjeux économiques : faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes (augmentation des surfaces), optimiser les moyens humains, matériels et financiers, maîtriser les temps de travail, adapter le matériel (achat d'un désherbeur thermique en 2010)

La commune a fait le choix de ces nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement ; vous pouvez ainsi déjà constater différentes hauteurs de tonte des espaces verts, des actions de désherbage manuel ou thermique de vos trottoirs. Nous comptons sur le civisme de chacun pour ne pas attendre l'intervention des agents communaux devant son domicile pour enlever la plante indésirable qui aura pu pousser entre deux de leurs passages.

À NOTER

Utilisation des outils de bricolage et de jardinage

Un arrêté préfectoral régleme l'usage des outils de bricolage et de jardinage pouvant être bruyants tels que les tondeuses, perceuses ...

Ce matériel peut être utilisé aux horaires suivants :

*Lundis, mardis, jeudis, vendredis :
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30*

*Mercredis, samedis :
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00*

*Dimanches et jours fériés :
de 10h00 à 12h00*



Concours communal du Fleurissement

Aucune inscription n'est nécessaire pour participer : comme chaque année, les membres de la commission environnement, cadre de vie et services à la population vont arpenter les rues de Louverné fin juin, début juillet pour sélectionner les futurs lauréats du fleurissement (vos balcons, jardinets visibles de la rue seront peut-être les prochains retenus !!!).



>> Louvern  une ville en mouvement

Le d veloppement durable est le fil conducteur de notre action au quotidien pour l'entretien du domaine communal et pour la mise en  uvre des nouveaux projets la commune ; les exemples ci-dessous mettent en  vidence les d cisions prises depuis 3 ans par le conseil municipal pour participer activement   la protection de notre environnement.

>> L' NERGIE

Dans ce domaine plusieurs r alisations peuvent  tre mises   notre actif :

- L'installation de membranes et de panneaux photovoltaïques sur le toit de la Plan te Couleur afin de produire de l' lectricit  revendue   EDF;
- La mise en place pr vue en 2011, de lampes   Led avec d tecteur pour l' clairage des abords des salles des sports ; ces lampes basse consommation, qui utilisent 2 fois moins d' lectricit  que les lampes actuelles, apporteront en outre un confort suppl mentaire aux usagers du complexe sportif puisqu'elles se d clencheront   leur passage, quel que soit leur horaire de sortie des salles.
- La r duction, depuis novembre 2010, de l'amplitude horaire des  clairages des voiries pour faire des  conomies.
- L'instauration d'un fond de concours pour les Louvern ens qui investissent dans les  nergies renouvelables pour leur habitat : la commune provisionne ainsi chaque ann e 10 000  pour attribuer   20 projets une aide maximum de 500 , pour les frais de pose de panneaux solaires thermiques ou d'installations de chauffage thermodynamique ou par g othermie.

>> LES  CONOMIES D'EAU

La commune contribue par son action   r duire les pr lvements dans la nappe phr atique et la consommation d'eau.

Plusieurs actions ont  t  mises en  uvre dans ce domaine :

- l'installation de toilettes s ches   la plan te couleur,
- la pose d'une r serve d'eau pour r cup rer les eaux de toiture de ce m me b timent pour permettre l'arrosage des espaces verts attenants
- La cr ation d'une r serve collinaire de 2 000 m³ pour arroser les terrains de football : en r cup rant les eaux de drainage et celles des goutti res des vestiaires-tribunes du stade, la commune pourra pourvoir   80 arrosages des terrains sans aucun pr lvement sur le r seau d'eau potable. C'est un investissement  cologique mais  galement  conomique car il se rentabilisera en 4   5 ans par les  conomies g n r es sur les factures d'eau.

>> LA R DUCTION DES PESTICIDES ET L'OPTIMISATION DE NOS MANI RES DE FAIRE

Nous allons valider cette ann e le plan de gestion diff renci e des espaces verts communaux. Vous retrouverez en d tail, dans un article d di    ce th me, les enjeux de l'instauration d'un tel plan : Vous constaterez des changements dans nos pratiques et des entretiens diff renci s selon les lieux, qui ne sont en rien des oublis ou un laisser-aller : La gestion diff renci e de nos espaces verts vise   r duire les quantit s de pesticides appliqu s pour d sherber les bordures, les trottoirs, les haies. Cette option n cessite des pratiques et des mat riels nouveaux, notamment du mat riel de d sherbage m canique qui viendra compl ter d s cette ann e le d sherbeur thermique acquis l'an pass .

Pour limiter le ramassage de l'herbe et son transport, nous avons par ailleurs investi dans une tondeuse « mulching » qui permet de ne pas ramasser l'herbe et d' conomiser ainsi des allers et retours de bennes pour l' vacuer et du temps pour les employ s des services techniques.

Nous allons enfin, courant 2011, am nager une plateforme pr s de la d chetterie afin de stocker les tailles des arbres, les broyer, pour ensuite les utiliser en paillage naturel au pied de nos plantations.





>> L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE AVEC :

- la plantation depuis trois ans de plus de 250 arbres dans le but de végétaliser les zones pavillonnaires et les espaces de repos pour conserver un cadre de vie agréable et favoriser le développement de la nature.
- la création de nombreuses liaisons piétonnes sécurisées dans les nouveaux lotissements.
- le projet d'une zone verte entre le terrain de football et la déchetterie, cette zone ludique protégera les zones humides naturelles et sera un lieu de promenade privilégié des Lournéens.

>> LA COLLECTE DES DÉCHETS

Avec Laval agglo, nous avons agrandi notre déchetterie et augmenté ses horaires d'ouverture pour favoriser le tri.

Nous mettons en place actuellement un ramassage en porte à porte des déchets recyclables pour vous inciter à trier pour recycler et limiter ainsi les prélèvements de matières premières dans les réserves de notre planète. Dans ce domaine, nous comptons sur le civisme de chacun pour trier et ne pas déposer n'importe où (exemple route de St Jean)



>> DES CONSTRUCTIONS ÉCONOMES EN ÉNERGIE.

Depuis le début du mandat, nous avons opté pour des modes de constructions peu énergivores en choisissant des matériaux isolants particulièrement efficaces, des chauffages thermodynamiques ou par chaudières gaz à condensation à très faible consommation.

La planète couleur est classée en catégorie B pour la consommation et en catégorie A pour les émissions de gaz à effet de serre (les catégories vont de A à F).

L'espace Renoir sera probablement classé en A pour l'énergie et en A pour le rejet de gaz à effet de serre.

La maison de santé aura le label BBC (bâtiment basse consommation) avec une consommation de chauffage pour 800 m² équivalent à celle de deux maisons d'habitation.

Les logements sociaux à venir auront également une consommation très réduite et seront classés HQE (haute qualité environnementale).

>> UN POSITIONNEMENT RÉFLÉCHI DES BÂTIMENTS

Nous avons choisi de construire un nouveau hangar dans la cour de l'atelier plutôt que de le faire à l'extérieur, ainsi le matériel est à proximité des endroits où il est le plus utilisé et les déplacements des agents sont réduits.



>> DES RÉGLEMENTATIONS PARTICULIÈRES POUR LES ZONES

- La future zone du Boulay, route de Montsûrs, aura un règlement qui obligera l'industriel à planter une ceinture verte de 10 mètres de large tout autour de son site.
- Lors de la révision du Plu portant sur le site touristique Echologia nous avons choisi, en collaboration avec MNE (Mayenne Nature Environnement), de protéger particulièrement certains endroits abritant des espèces animales ou végétales remarquables et avons décidé de soumettre certains espaces boisés à autorisation du maire pour l'abattage d'arbres.



INFOS VIE LOCALE



>> TAXI FRET LOUVERNÉENS

Ne les cherchez plus place St Martin, ils viennent d'emménager dans leurs nouveaux locaux, 3 rue du lavoir, près de l'auto-école. Disposant de plus d'espace, ils se sont munis d'un troisième véhicule qui peut assurer les transports vers les CAT ou IME, être utilisé comme tulib ou bien encore faire les navettes entre la Chapelle Anthenaise et Louverné au service de planète couleur. Qui dit nouveau véhicule, dit nouveau chauffeur, c'est donc François Blouin qui est venu renforcer l'équipe, sourire assuré !

**Pour les joindre, contactez-les au :
02.43.53.21.20 ou 06.07.85.09.96**



>> **LOÏC MOREAUX**, 20 ans, enfant du pays, a décidé de créer sa propre entreprise en tant que micro-entrepreneur : « ADIF info » ADIF, pour Assistance Dépannage Installation et Formation informatique. Son siège social est situé 7, rue d'Athènes à Louverné. « Je réalise en complément des dépannages et formations sur site, des ordinateurs sur mesure, des chantiers de baies de brassage, prises murales, etc. Mon slogan : Laissez l'informatique venir à vous ! »

Pour contacter Loïc Moreaux :
courriel : adif.info@aliceadsl.fr
site Internet : <http://adifinfo.chez.com>
Tél. 06.08.78.18.70



>> PÉDICURE PODOLOGUE

Après 10 années passées sur la commune de Louverné, pour des raisons de rapprochement familial, Mme Fidel-Bordignon cède sa place ; elle tenait à remercier son aimable patientèle et met toute sa confiance dans Mme Helbert-Delamarre Noémie qui prend le relais en Pédicure-Podologie. Déjà en cabinet sur Port-Brillet avec son conjoint, lui aussi Pédicure-Podologue, elle assurera trois jours de soins sur Louverné pour commencer, puis étendra ses horaires avec l'ouverture de la maison de santé. Elle est très disponible pour les rendez-vous à son cabinet du 22 rue Nationale ou bien à domicile et intervient également à la résidence séniors.

**Pour la contacter, appeler au :
02.43.01.69.28 ou 06.88.22.33.27**



>> **MSE 53 (MAINE SERVICE ÉQUIPEMENT)**, du groupe BONGRAIN, est une société spécialisée pour l'équipement en matériels des boulangeries et pâtisseries (Fourniture, installation et entretien) et en matière d'installations frigorifiques et de climatisation pour les entreprises. M. DESHAYES, son responsable, a installé cette nouvelle société, en mars 2011, dans la zone artisanale du Pont Martin. Son activité rayonne sur les départements de l'Orne, de la Sarthe et de la Mayenne.



>> L'ESCALE

Un nouvel espace vient d'être rénové au Café-restaurant L'EScale, ambiance agréable et sympathique, venez vite le découvrir. Guillaume et Christophe BARON et Anthony COMPART vous accueilleront. Restauration tous les midis, du lundi au dimanche et les vendredis et samedis soir. Sur réservation pour les autres soirées de la semaine. Enfin, L'ESCALE vous accueille pour vos paris sur les courses de chevaux.
40 Rue Nationale 53950 Louverné
Tél. 02.43.01.10.03



>> LES INFIRMIÈRES

Nathalie DERBRE et Nathalie MORIN, infirmières diplômées d'état, ont décidé de s'associer pour ouvrir un cabinet au 22 rue Nationale. Elles intégreront la Maison de Santé qui ouvrira ses portes en 2012. Les soins sont assurés 7/7 au domicile des patients et sur rendez-vous au cabinet.

Renseignements au 06.16.18.61.50



>> LES MOTARDS ONT DU CŒUR

Nouvelle édition des motards ont du cœur. Depuis 2001, les motards de la Mayenne et des environs sillonnent la Mayenne dans le but de collecter des promesses de dons de sang et de dons d'organes. Cette opération nécessaire est soutenue par la Fédération Française pour combler les besoins en produits sanguins. Notre municipalité s'associe à cette grande cause nationale en remettant les promesses de dons ainsi qu'une subvention.



>> COMMÉMORATION DU 8 MAI

Dimanche 8 mai 2011, commémoration à l'occasion du 66^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale avec dépôt de gerbes au monument aux morts.

>> DEVENIR GENDARME

Vous avez entre 18 et 36 ans. Vous mesurez 1m60 pour les filles, 1m70 pour les garçons. Vous êtes motivés, ambitieux, dynamiques, entreprenants.

Quels que soient vos désirs de carrière, la gendarmerie vous offre une multitude de métiers, tous aussi exaltants les uns que les autres.

Pour l'année 2011, la gendarmerie recrute 2 500 sous-officiers et 6 000 gendarmes adjoints volontaires. Une candidature de GAV n'exige aucune condition de diplôme. En revanche, à compter du 1^{er} janvier 2012, un bac est obligatoire pour postuler sur une candidature de sous-officier.

Après établissement d'un dossier, le candidat passe un concours d'entrée, différent selon la catégorie choisie, suivi d'une formation rémunérée.

Pour tout renseignement, contacter :

- Votre gendarmerie locale
- Vos référents recrutement : adjudante LEFEVRE ou gendarme GARDIE - 61, allée des Français Libres - 53000 LAVAL
Tél. 02.43.59.57.10
- Le site internet : lagendarmerierecrute.fr

RAPPEL

Marché hebdomadaire,
Chaque vendredi
de 8h à 12h30,
place de l'Église.



À VOS AGENDAS

28 et 29 mai :	Fête communale
12 et 13 juin :	Kermesse de l'école Sainte-Marie
19 juin :	Fête de la Musique - place de la mairie
24 juin :	Gala de l'Arc-en-Ciel GRS - salle Pierre de Coubertin
26 juin :	Fête Champêtre des écoles publiques Jean de la Fontaine
1 ^{er} juillet :	Séance cinéma de plein air - place de la mairie
3 juillet :	Randonnée VTT et Pédestre du Team VTT
19 juillet :	Les Nuits de la Mayenne - place de la mairie
26 août :	Les Estivales - Place de la mairie
10 septembre :	Forum des associations
24 septembre :	Bourses aux vêtements Familles Rurales - Salle du Maine
8 octobre :	Soirée Dansante du CCL - Salle des Pléiades
12 novembre :	Fête du Tennis de Table - Complexe Sportif
19 novembre :	Soirée Dansante Amicale Laïque - Salle des Pléiades
3 décembre :	Soirée Dansante Tennis de Table

Forum des ASSOCIATIONS 2011

Loisirs

Vie sociale

Culture

Sports

Elles font bouger LOUVERNE !!!

Venez à leur rencontre, découvrir leurs activités, échanger, vous inscrire.

Samedi 10 septembre 2011

de 14 h à 17 h 30

COMPLEXE SPORTIF





>> MAIRIE

Horaires :

lundi après-midi de 14h à 18h
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi matin de 9h à 12h

**>> PERMANENCES DU MAIRE ET
DE SES ADJOINTS
SUR RENDEZ-VOUS :**

2, rue Abbé Angot - 53950 Louverné
Tél. 02 43 01 10 08 - Fax : 02 43 37 83 50
e-mail : accueil.mairie@louverne.fr
www.louverne.mairie53.fr
Élu d'astreinte : 06 76 34 73 42

**>> PERMANENCE ASSISTANTS
SOCIAUX :**

Mme BERTIER et M. CLAVEAU
Le vendredi matin de 10h30 à 12h
NOTA : Les ressortissants du hameau de Niaflès
devront s'adresser au Centre Social des
pommes. Tél. 02 43 37 37 34 et
demander M. CLAVEAU.

>> SERVICES PUBLICS

- >> **Pompier Laval** : 18
- >> **SAMU Laval** : le 15 ou 02 43 66 11 11
- >> **Gendarmerie Argentré** : le 17 ou 02 43 37 30 04
- >> **La Poste Louverné** : 02 43 01 12 30
9, rue Auguste Renoir
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 13h45-17h30
Jeudi au vendredi : 9h-12h / 13h45-17h30
Samedi : 9h-12h.

>> SERVICES MÉDICAUX

- >> **Médecins**
Dr BOURIAUD - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 01 16 94
Dr BINEAU - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 37 67 66
- >> **Pédicure - Podologue**
Mme HELBERT-DELAMARRE - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 01 69 28 - Port. 06 88 22 33 27
- >> **Ostéopathe D.O.**
Mlle Gwenaëlle FOULONNEAU - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 90 30 27 - Port. 06 83 70 24 79
- >> **Pharmacie « les Alizés »**
M. LIREUX - 1, Place St-Martin
Tél. 02 43 01 10 67

- >> **Infirmières**
Mmes DANIEL et DELOUME - 32, rue Nationale
Port. 06 59 62 21 30
Permanence : Mardi et vendredi matin de 8h à 9h
et le samedi matin de 9h à 10h.
Mmes DERBRE et MORIN - 22, rue Nationale
06 16 18 61 50
Soins sur rendez-vous à domicile ou au cabinet 7j/7

- >> **Orthophonistes**
Mmes PRÉAUX et DECIZE - 44 bis, rue Nationale
Tél. 02 43 64 21 11

- >> **Chirurgiens-Dentistes**
Mmes GILLOT & BOUTEILLER,
M. LE MEILLOUR, M. TRUCO JAN
Place St-Martin - Tél. 02 43 01 16 76

- >> **Masseur-Kinésithérapeute**
M. MORVAN, M. COUPÉ et Mme GUÉROT
2C, rue du Maine
Tél. 02 43 69 06 25

- >> **Psychologue Clinicienne**
Mme Sidoine GUESNE - 22, rue Nationale
Port. 06 79 42 52 27

>> AUTRES SERVICES

- >> **Restaurant Scolaire**
rue du Stade - Responsable : M. ÉRAULT
Tél. 02 43 01 13 71
- >> **École de Musique Municipale**
Renseignements et inscriptions auprès du
directeur F. SERVEAU - Port. 06 74 95 80 37
- >> **Bibliothèque Municipale**
Tél. 02 43 26 38 08
Horaires d'ouverture :
Lundi 16h-18h - Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi 16h-18h30 - Samedi 10h-12h30
- >> **« La Planète Couleur »**
rue Paul Gauguin
• **Multi-accueil communal Le Monde des P'tits Bouts**
Tél. 02 43 01 19 16
e-mail : multiaccueil-louverne@orange.fr
- **Accueil de loisirs**
Tél. 02 43 01 27 82
e-mail : alsh@orange.fr
- **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
Tél. 02 43 01 27 87
e-mail : louverne.ram@orange.fr

>> Déchetterie

Jours et Horaires d'ouverture habituels
Lundi et vendredi : 9h-12h
Mercredi, Jeudi et Samedi : 9h-12h et 13h30-18h
Collecte des déchets ménagers
- 2 collectes/semaine, lundi et jeudi
- jours fériés, collecte supprimée

>> ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- >> **Groupe Scolaire "Jean De La Fontaine"**
- **École Primaire** - 11, rue Auguste Renoir
Directrice : Mme JAN - Tél. 02 43 01 11 17
- **École Maternelle** - 15, rue Auguste Renoir
Directrice : Mme MICHEL - Tél. 02 43 37 63 54

>> École Sainte-Marie

- **École Primaire et Maternelle** - rue du Stade
Directrice : Mme LANDRY
Tél. 09 64 25 51 15 ou 06 32 89 76 14

>> ASSOCIATIONS CULTURELLES

- >> **Les Amis De La Bibliothèque**
Christiane RIVIÈRE - 5, impasse de Dublin
Tél. 02 43 37 81 07 - Port. 06 03 36 12 82
- >> **Arc-En-Ciel "Batterie Fanfare"**
Jérémy BEUCHER - La Pichonnière
Tél. 06 87 98 37 30

>> Così Cantano Tutti

Laurence ESCOPIER - 30 bis, rue des Pins
02 43 01 38 34

>> Musica Fidelio

Xavier ROGUE - 18, rue des prés - 53960 Bonchamp
02 43 90 39 26

>> ASSOCIATIONS SPORTIVES

- >> **Louverné Sports Football - Volley Loisir**
Jean-Luc GUILMET - 22, rue Claude Monet
Tél. 02 43 37 67 84
- >> **Arc-En-Ciel "Sport Loisirs"**
Thierry SABIN - les Épis - 53960 Bonchamp
Tél. 02 43 90 30 15
- >> **Arc-En-Ciel "GRS"**
Nathalie MÉZIÈRES - la Bordelière - 53960 Bonchamp
Tél. 02 43 90 93 31

>> Basket Club

Jérôme DÉSSERT - 8, rue René Descartes
Tél. 06 15 70 51 80

>> Tennis De Table

Bernard TRAVERS - 13, rue Pierre Bourré
Tél. 02 43 37 60 51

>> Tennis Club

Damien LERAY - 11, rue de la Fontaine - Laval
Tél. 02 43 53 34 94

>> GESL

Gérard BRION - 24, rue J.F. Millet
Tél. 02 43 01 19 13

>> Cyclo-Club Tourisme Louvernéen

René LELIÈVRE - 14, rue du Douanier Rousseau
Tél. 02 43 37 67 83

>> Team VTT Louverné

Nicolas POTTIER - 7, impasse M. Utrillo
Tél. 02 43 26 38 72

>> École Long Ho

Pascal DUBOIS - 21, bd Paul-Émile Victor
Tél. 02 43 66 83 49

>> Moto Club Louvernéen

Pascal CHEVALIER - 10, rue de la Pérouse
Tél. 02 43 01 12 21 - Port. 06 17 28 94 76

>> A.C.R.E.L.

(Amis du Cheval et Randonneurs Équestres Louvernéens)
Le lin bleu - Tél. 02 43 01 16 05 ou 02 43 37 60 99

>> AUTRES ASSOCIATIONS

>> Scrapcopes 53

Patricia BEDOUAIN - 17, rue du Commandant Charcot
Tél. 02 43 37 72 84

>> Comité d'Animation

Lionel LELIÈVRE (président) - 21, av. J. Cartier
Tél. 02 43 37 68 83

>> Comité De Jumelage

Louverné/La Chapelle-Anth./ Gundelfingen
Jocelyne DUVAL - 25, rue du Douanier Rousseau
Tél. 02 43 37 67 85

>> Club De La Bonne Entente

Jean-Pierre THIBAUT (président)
42, rue des Fauvettes 53210 Argentré
Tél. 02 43 37 33 54

>> Familles Rurales

Marinette CHAPLET - 21, rue Nationale
Tél. 02 43 37 61 19

>> Aide À Domicile En Milieu Rural

Josette MAHOÛÉ - Changé - Port. 06 42 16 61 33
Secrétariat : Tél. 02 43 58 02 91
1, place St Martin - 2^{ème} étage - Bât. Bibliothèque

>> Amicale Des Écoles Publiques

Patrick BREUX - 5, rue de Beauregard
Tél. 02 43 37 69 90

• **section Gym Tonic :**

Stéphanie JAUME - Tél. 02 43 02 66 46
Françoise LEFEUVRE - Tél. 02 43 37 64 14

>> Écoles Privées

- **APEL** - Céline RUBILLARD
38, rue Pasteur - Tél. 02 43 37 60 96
- **O.G.E.C.** - Séverine BLANCHOUIN
2, place Paul-Émile Victor - Tél. 02 43 37 58 28

>> Espace Jeunes Louverné

Guillaume COUANON - 38, rue Claude Monet
Tél. 06 73 05 08 74

>> CUMA

Jean-François LENAIN
les Manouïères - Tél. 02 43 01 14 74

>> A.F.N.

Norbert HERCENT - 9, rue du Maine
Tél. 02 43 01 12 04

>> Correspondants de Presse

- **Quest France**
Josiane DORGÈRE - Tél. 02 43 37 33 17
e-mail : André.Dorgère@wanadoo.fr
- **Le Courrier de la Mayenne**
Viviane NAIL - Port. 06 09 33 08 77
e-mail : viviane.nail@orange.fr